
[Imprimer](#)

Usine du futur : triple initiative pour favoriser l'adoption des solutions 4.0 par les industriels

Image

Dans le cadre de son soutien à l'industrie du futur, le ministère de l'Economie prolonge jusqu'en 2023 le programme d'accompagnement de 10 000 PME et ETI. Parallèlement, 31 M€ ont été accordés à 8 "plateformes d'accélération" (dont 4 du Cetim). Ces plateaux techniques, destinés à s'approprier les solutions de l'usine 4.0, ouvriront d'ici le 1er trimestre 2022 dans 7 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Région Sud et 2 en Occitanie). Enfin, le gouvernement et la Banque des Territoires lancent un AMI, ouvert jusqu'au 31 mars 2022, qui vise à soutenir 20 projets de formation innovants pour préparer l'ère de l'Industrie du futur.

[LIEN VERS L'ARTICLE](#)